

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer
Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare
Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



label fide

Guide pour l'obtention du label fide

Pour les prestataires de cours

1^{er} janvier 2026

Secrétariat fide
Haslerstrasse 21
3008 Berne
031 351 12 12
label@fide-info.ch
www.fide-info.ch

Contenu

1. Introduction	3
2. Les principes et standards du concept qualité fide	4
3. Standards didactiques (D)	6
Standard D1 : co-construction	7
Standard D2 : approche par scénario	8
Standard D3 : apprentissage durable	10
Standard D4 : évaluation	12
Standard D5 : utilisation de la langue	14
Standard D6 : interculturalité/ transculturalité	17
4. Standards organisationnels (O)	19
Standard O1 : analyse des besoins	20
Standard O2 : développement de l'offre	21
Standard O3 : information avant le placement dans le cours	22
Standard O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs	24
Standard O5 : environnement de travail	25
Standard O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage	26
Standard O7 : amélioration et communication de la qualité de l'offre	28

1. Introduction

Le label fide

Le label fide est une distinction de qualité pour les cours de langue qui mettent en œuvre le concept qualité fide. Il repose sur des principes et standards dont la mise en œuvre est encouragée et vérifiée dans la procédure d'obtention du label.

Quand il s'agit de décider d'attribuer le label fide, l'accent est mis sur les exigences didactiques, et les conditions cadres organisationnelles sont évaluées en parallèle. Ce guide explique comment les prestataires de cours intéressés peuvent procéder pour obtenir le label fide pour l'offre de cours qu'ils proposent : il concrétise les [principes et les standards](#) du concept qualité fide, qui sont pertinents pour la procédure d'obtention du label. Les étapes de cette procédure sont expliquées dans le document [Explication de la procédure d'obtention du label fide](#).

Dans l'espace de téléchargement du [portail web](#), vous trouverez un [Glossaire](#), dans lequel les principaux termes et concepts de la procédure d'obtention du label fide sont définis. Au début de chaque chapitre de ce guide, les termes clés respectifs du glossaire sont mentionnés.

2. Les principes et standards du concept qualité fide

Termes clés du glossaire : concept qualité fide • formatrices et formateurs • prestataires de cours • principes • standard

Les principes de base

Les principes de base de l'approche fide sont au centre du concept qualité fide et de tout le système fide.

- **Approche actionnelle :**

considérer les apprenantes et apprenants ainsi que les utilisatrices et utilisateurs de la langue comme des acteurs sociaux, et les rendre capable d'agir au niveau de la communication dans des situations concrètes et réelles de la vie.

- **Orientation sur les besoins :**

orienter les objectifs et les contenus de l'enseignement sur les besoins communicatifs individuels des apprenantes et apprenants et sur les exigences de la société en matière de communication.

- **Empowerment (autonomisation) :**

renforcer la confiance des apprenantes et apprenants en leur capacité d'apprentissage (scolaire) ; transmettre des stratégies et des techniques d'apprentissage, ainsi que des stratégies de communication de sorte que les apprenantes et apprenants puissent acquérir et utiliser avec succès la langue cible pour participer de manière autonome à la vie de la société.

- **Respect et valorisation :**

aller à la rencontre des apprenantes et apprenants en respectant et valorisant leur biographie, leur identité socioculturelle, leur bagage scolaire et leur parcours d'apprentissage.

Ils sont détaillés et représentés dans les standards suivants.

Les standards

Le concept qualité fide constitue un dispositif de qualité global et innovant, qui englobe des standards de différents niveaux :

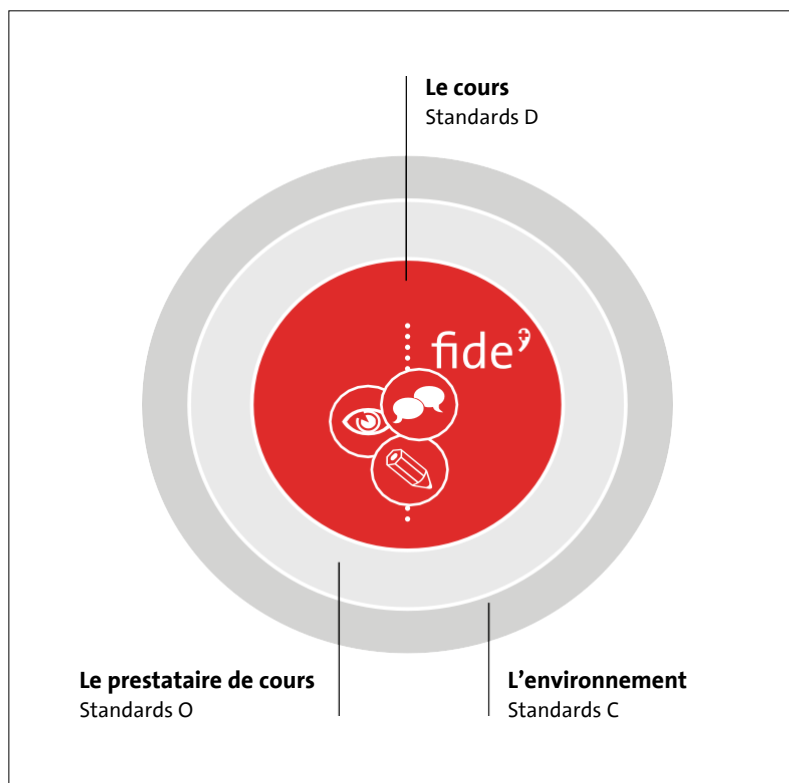
- le niveau de la **didactique** concerne la mise en œuvre de l'approche fide dans l'enseignement : **standards D** ;

- le niveau de l'**organisation** concerne les structures organisationnelles et dirigeantes de soutien des prestataires de cours, qui permettent de garantir une qualité d'enseignement durable et adaptée à fide : **standards O** ;
- le niveau de la **coordination** cantonale, régionale et locale concerne la garantie d'une offre adaptée aux besoins : **standards C**. Ces standards correspondent à des recommandations à l'intention des instances mandantes. Ils ne sont pris en considération dans la procédure d'obtention du label.

Les standards formulés pour les trois niveaux représentent ainsi un système de référence sur lequel peuvent se baser les formatrices et formateurs, les responsables de la qualité, les prestataires de cours et les instances mandantes pour orienter l'assurance qualité et le développement de la qualité.

Pour la procédure d'obtention du label fide, l'accent est mis sur la mise en œuvre du concept qualité fide dans l'enseignement. Cela englobe essentiellement, en plus de la visite de cours, la vérification de l'environnement institutionnel et organisationnel par rapport aux aspects ayant une pertinence immédiate permettre et favoriser la qualité didactique (cf. [Glossaire pour la procédure du label fide](#): définition de la fonction des responsables andragogiques). Les prestataires de cours qui disposent d'un certificat de qualité (p. ex. eduQua, IN-Qualis, ISO, ...) peuvent recourir aux éléments de preuve de ces procédures.

Trois niveaux de standards de qualité



3. Standards didactiques (D)

Les standards D représentent la posture didactique de base qui caractérise l'approche fide.

Leur objectif est que les apprenantes et apprenants participent à la définition des objectifs d'apprentissage, à l'élaboration des contenus et à la conception du processus d'apprentissage. De cette manière, ceux-ci doivent pouvoir axer l'apprentissage sur leurs besoins de communication et sur les exigences de leur contexte de vie actuel.

Les standards D sont :

- co-construction
- approche par scénario
- apprentissage durable
- évaluation
- utilisation de la langue
- interculturalité / transculturalité

Les pages suivantes contiennent des explications sur la manière dont ces standards se présentent en pratique, autrement dit sur la manière dont les prestataires de cours peuvent justifier de leur mise en œuvre.

Pour chaque standard, les parties suivantes sont proposées :

- présentation succincte de sa **signification** (de quoi s'agit-il ?) ;
- **standard**, autrement dit la formulation du standard (cf. [Principes et standards](#)) ;
- **spécification**, autrement dit la formulation de différents aspects qui sont concernés par la mise en œuvre du standard (cf. [Principes et standards](#)) ;
- **indicateurs**, autrement dit caractéristiques qui rendent sa mise en œuvre reconnaissable ;
- **éléments de preuve et documentation**, autrement dit mentions de documents que les prestataires de cours peuvent fournir pour attester de la mise en œuvre du standard.

Il peut s'agir de toutes sortes de documents : matériel de travail, photos, évent. courtes vidéos de max. deux minutes ou audios des activités de cours (max. 2 minutes), exemples de planification, photographie d'activités, exemples d'évaluations des apprenantes et apprenants, etc.

→ Bien entendu, il ne faut pas remettre tous les documents cités. La liste sert à donner des idées.

Standard D1 : co-construction

De quoi s'agit-il ?

Les apprenantes et apprenants sont impliqués dans les processus décisionnels didactiques. Les formatrices et les formateurs échangent constamment avec les apprenantes et apprenants au sujet des exigences de communication importantes pour le quotidien, de la réalisation des objectifs au niveau individuel et de la mise en œuvre du processus d'apprentissage commun et individuel.

Le standard D1 se subdivise en deux sous-standards (D1a/D1b).

D1a : Les apprenantes et apprenants participent à la détermination des contenus et des objectifs d'apprentissage concrets.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à exprimer leurs propres expériences et intérêts en rapport avec l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible dans la vie quotidienne et à se fixer des objectifs d'apprentissage concrets à cet égard.

Si des priorités thématiques sont établies par le concept de l'offre comme la recherche d'un emploi ou les champs d'activité professionnels, la co-construction est prise en compte dans le cadre de celles-ci. Cela vaut également pour le cas où le cours de langue est basé sur du matériel didactique (p. ex. manuel).

D1b : Les apprenantes et apprenants sont impliqués dans la conception du processus d'apprentissage.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à contribuer en apportant leurs expériences, leurs intérêts et leurs objectifs d'apprentissage dans la conception méthodologique et didactique du processus d'enseignement et d'apprentissage.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Possibilités de choix pour les apprenantes et apprenants**

Concepts d'offres et formes d'enseignement qui favorisent la capacité des apprenantes et apprenants à choisir les objectifs d'apprentissage, les contenus

enseignés, les méthodes d'apprentissage, les matériels et supports didactiques ou les formes sociales qui leur conviennent.

- **Enseignement différencié et individualisé**

Formes d'enseignement dans lesquelles il est possible de prendre en considération simultanément différentes démarches, différents contenus prioritaires et/ou objectifs définis par les apprenantes et apprenants.

- **Orientation sur les besoins**

Cadres didactiques et méthodologiques, qui permettent de prendre des décisions en fonction de la personne, de la situation et du contexte.

- **Implication des apprenantes et apprenants dans la conception du processus d'apprentissage**

Programme de cours qui laisse de la place aux idées, aux propositions, aux besoins et aux ressources des apprenantes et apprenants.

Éléments de preuve et documentation : comment peut-on attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation des processus de choix ou de sélection, p. ex. consignes et résultats correspondants ;
- Configurations de tâches qui invitent à réfléchir aux besoins individuels et/ou aux exigences de la vie quotidienne, ainsi qu'aux résultats obtenus dans des cas concrets ;
- Configurations de tâches qui permettent une approche différenciée des tâches communicatives ;
- Configurations de tâches qui invitent à réfléchir au processus d'apprentissage et à participer à sa mise en œuvre, ainsi que le résultat dans des cas concrets ;
- Etc.

Standard D2 : approche par scénario

De quoi s'agit-il ?

Pendant le cours, les tâches communicatives mettent l'accent sur la vie quotidienne en Suisse des apprenantes et apprenants. Elles ne sont pas isolées, mais intégrées dans un contexte actionnel.

L'enseignement est structuré par des scénarios issus de différents champs d'action, qui permettent aux apprenantes et apprenants de se préparer aux défis rencontrés dans la vie quotidienne.

D2 : Les tâches communicatives réalisées pendant le cours s'inscrivent dans le contexte actionnel de la société, dans le cadre d'une succession d'étapes.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du processus d'enseignement et d'apprentissage, les formatrices et formateurs s'appuient sur des scénarios en tant que succession d'étapes. Ils les élaborent et les visualisent avec les apprenantes et apprenants.

Dans le cadre de ces étapes, des compétences stratégiques et des compétences dans les domaines des TIC et des mathématiques courantes peuvent être requises/tenir lieu de prérequis ou être encouragées, en plus des compétences linguistiques.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Visualisation du scénario comme point de départ et moyen de se repérer dans le processus d'apprentissage**

Le scénario, l'action visée et les étapes offrent aux formatrices et formateurs ainsi qu'aux apprenantes et apprenants un cadre pour planifier, adapter et évaluer ensemble le processus d'apprentissage. Il faut s'assurer que les apprenantes et apprenants parviennent à s'orienter dans le scénario. Autrement dit, la manière dont les différentes activités d'apprentissage se rapportent à l'action visée est compréhensible pour eux.

- **Visualisation du scénario comme contexte actionnel de la vie quotidienne**

L'action visée est mise en œuvre dans une optique proche de la vie quotidienne, en collaboration avec les apprenantes et apprenants. Autrement dit, les compétences partielles nécessaires sont identifiées et en relation les unes avec les autres.

- **Visualisation du scénario en tant que succession d'étapes**

Le déroulement logique des étapes de la réalisation permet aux apprenantes et apprenants de développer les compétences partielles nécessaires dans un ordre judicieux.

- **Prise en compte des compétences stratégiques et des compétences dans les domaines des TIC et des mathématiques courantes**

Si l'action visée ou certaines étapes le requièrent, des compétences stratégiques et non linguistiques sont encouragées.

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documents qui illustrent le genre de visualisation (photos, renvois à d'autres sources/supports)

- Documents qui montrent comment et par qui les différentes étapes d'un scénario sont développées (photos, matériels de travail, tâches)
- Documents qui montrent comment et par qui les différentes consignes d'activité ou activités d'apprentissage sont mises en relation avec le scénario
- Documents qui montrent quelles ressources linguistiques, mais aussi non linguistiques, sont développées et comment
- En cas d'utilisation d'un support didactique (manuel), documents qui montrent comment les contenus proposés par le support didactique sont mis en relation de façon systématique avec les actions visées et leur déroulement dans la vie quotidienne
- Etc.

Standard D3 : apprentissage durable

De quoi s'agit-il ?

Les formatrices et formateurs invitent les apprenantes et apprenants de documenter leur matériel didactique et leurs résultats. La documentation d'apprentissage est présente dans les cours comme ressource d'accompagnement et de support : pour consulter, pour comparer pour mener des réflexions et pour évaluer. La forme de la documentation d'apprentissage est concordée aux ressources et aux préférences des apprenantes et apprenants.

Les apprenantes et apprenants sont rendus capables de développer, d'appliquer et d'évaluer des techniques et stratégies d'apprentissage qui leur conviennent.

Le standard D3 se subdivise en deux sous-standards (D3a/D3b).

D3a : Les matériels didactiques et les résultats d'apprentissage sont rassemblés de manière à permettre un apprentissage durable et individualisé.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs guident les apprenantes et apprenants pour rassembler leur matériel et leurs résultats dans une documentation d'apprentissage individuelle, qui est aussi utile pour le transfert dans la vie de tous les jours. Ils leur accordent suffisamment de temps dans le cours pour pouvoir le faire.

Les formatrices et formateurs soutiennent et encouragent les apprenantes et apprenants à consulter leur documentation d'apprentissage pour réfléchir sur leur parcours d'apprentissage individuel et estimer les progrès réalisés.

Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à retrouver des informations importantes pour eux dans leur documentation d'apprentissage.

D3b : Diverses techniques et stratégies d'apprentissage sont thématiques et utilisées pendant le cours.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs initient progressivement les apprenantes et apprenants à différentes techniques d'apprentissage (analogiques ou numériques). Ils les aident à développer individuellement leurs stratégies d'apprentissages personnelles les plus efficaces et à les utiliser de manière autonome à long terme, y compris en dehors du cours.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Temps de cours consacré à la documentation d'apprentissage**

La planification des cours prévoit du temps pour la documentation d'apprentissage et du temps y est effectivement consacré pendant le cours.

- **Utilisation de la documentation d'apprentissage, pendant le cours et en dehors de celui-ci**

Les tâches et activités proposées pendant le cours, mais aussi le transfert dans la vie quotidienne des apprenantes et apprenants, requièrent et/ou rendent possible l'utilisation de la documentation d'apprentissage.

- **Thématisation et réflexion sur la forme et le support de la documentation d'apprentissage**

Un format (individuel) approprié de documentation d'apprentissage (analogique et/ou numérique) est développé ensemble avec les apprenantes et apprenants.

- **Thématisation et application de techniques et stratégies d'apprentissage**

Les techniques et stratégies d'apprentissage sont présentées, partagés, testées et évaluées pendant le cours.

- **Réflexion sur les processus d'apprentissage et les démarches**

Les apprenantes et apprenants sont amenés à développer la capacité de mettre en lien l'utilisation de techniques et stratégies d'apprentissage avec leur propre processus d'apprentissage, leurs objectifs et les résultats qu'elles ou ils ont obtenu.

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Exemples de documentations d'apprentissage concrètes de différents apprenantes et apprenants
- Documents qui montrent comment les configurations de tâches pour les cours et pour le transfert sont conçus en lien avec la documentation d'apprentissage (autrement dit, comment celle-ci est intégrée à la configuration de tâches en tant qu'outil, pour la mise à jour des documents, en tant que base pour des évaluations, en tant que modèle pour les dialogues, pour les textes, etc.)
- Documents qui montrent la manière dont la documentation d'apprentissage est utilisée dans le cadre de la réflexion régulière, individuelle ou commune, sur le processus d'apprentissage (comme documentation des objectifs d'apprentissage ou du progrès de l'apprentissage, comme justificatif des compétences développées, comme recueil d'expressions courantes (chunks), etc.)
- Documents qui montrent la manière dont sont stimulés les échanges au sujet des formes de la documentation d'apprentissage ou des différentes techniques et stratégies d'apprentissage
- Documents qui montrent quelles techniques et stratégies d'apprentissage sont appliquées par les apprenantes et apprenants et comment, ainsi que les réflexions menées à ce sujet
- Etc.

Standard D4 : évaluation

De quoi s'agit-il ?

Les apprenantes et apprenants peuvent fixer leurs objectifs d'apprentissage et leurs résultats d'apprentissage par rapport à leur vie quotidienne.

Ils peuvent réfléchir à la réussite de leur apprentissage sur la base de leur auto-évaluation et de leur évaluation par des tiers.

Le standard D4 se subdivise en deux sous-standards (D4a/D4b).

D4a : Les apprenantes et apprenants s'expriment sur l'importance que revêtent pour eux les tâches communicatives et les activités langagières.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants – et les aident pour cela – de s'exprimer sur l'utilisation et l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.

D4b : Les apprenantes et apprenants réfléchissent à la réussite de leur apprentissage en s’aidant des retours de leurs formatrices et formateurs et ils s’expriment au sujet de la mesure dans laquelle ils ont pu assimiler les moyens langagiers de communication et les utiliser activement.

Spécification : qu’est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs donnent l’occasion aux apprenantes et apprenants de s’exprimer sur la réussite de leur apprentissage (auto-évaluation) ou de recueillir le feedback à ce sujet de leur formatrice ou formateur (évaluation par des tiers) ou de personnes qui suivent aussi la formation (évaluation par des pairs).

Dans cette optique, les formatrices et formateurs organisent systématiquement des sessions d’évaluation formatives, qu’ils intègrent dans les étapes des scénarios réalisés.

Les formatrices et formateurs utilisent les résultats des évaluations pour la planification de la suite du processus d’apprentissage et d’enseignement avec les apprenantes et apprenants.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Temps nécessaire aux évaluations régulières**

Le temps nécessaire aux évaluations régulières est pris en considération dans la planification des séquences d’apprentissage et dans leur mise en œuvre.

- **Suggestions relatives au transfert des apprentissages dans la vie de tous les jours**

Les apprenantes et apprenants sont incités à mettre en application dans leur quotidien ce qu’ils ont appris et ils en acquièrent l’aptitude.

- **Feedbacks et réflexion sur les expériences liées au transfert**

Les apprenantes et apprenants sont incités à échanger au sujet de leurs expériences dans le cadre de la mise en application dans la vie de tous les jours de ce qu’ils ont appris.

- **Prise en compte des feedbacks sur l’utilité des apprentissages**

Les feedbacks des apprenantes et apprenants sur l’utilité dans la vie de tous les jours de ce qu’ils ont appris sont pris en compte dans la suite du processus d’apprentissage.

- **Intégration systématique des sessions d’évaluation formatives**

Les sessions d’évaluation formatives régulières font partie du processus d’apprentissage. Lors de celles-ci, les apprenantes et apprenants reçoivent le feedback de leur formatrice ou formateur et de leurs pairs sur les progrès de leur apprentissage et ont l’occasion d’en juger par eux-mêmes. L’évaluation est axée sur les objectifs d’apprentissage (individuels) et influe sur le déroulement consécutif du processus d’apprentissage (individuel).

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documents qui montrent sous quelle forme et avec quels résultats se fait l'évaluation
- Documents qui montrent comment les apprenantes et apprenants sont incités à transférer dans le quotidien (à titre exploratoire) les connaissances et capacités acquises et comment ils développent les aptitudes nécessaires à cette fin
- Documents qui montrent quelles sessions d'évaluation formatives sont utilisées, comment et avec quels résultats (feedbacks, auto-évaluations)
- Documents qui montrent comment les résultats de l'évaluation sont sauvegardés et pris en compte dans la planification de la suite du processus d'apprentissage (documentation d'apprentissage, décisions didactiques et méthodologiques et consignes correspondantes, etc.)
- Documents qui montrent comment la vérification de la réussite de l'apprentissage est thématifiée pour fixer les objectifs d'apprentissage (individuels)
- Etc.

Standard D5 : utilisation de la langue

De quoi s'agit-il ?

Le cours offre un espace de temps suffisant et des occasions assez nombreuses pour permettre aux apprenantes et apprenants d'utiliser activement la langue cible, tant sur le plan de la réception que de la production et de l'interaction. L'apprentissage du lexique a une importance primordiale : vocabulaire, unités composées de plusieurs mots (« chunks »), éléments d'un dialogue ou blocs de texte. Les explications de grammaire et la justesse sont au service de la compétence langagière actionnelle. Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.

Le standard D5 se subdivise en trois sous-standards (D5a/D5b/D5c).

D5a : Pendant le cours, les apprenantes et apprenants utilisent les moyens langagiers acquis de manière pratique dans des situations de communication, directement axées sur leur vie quotidienne.

La compétence communicative actionnelle est au cœur de l'enseignement.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs aménagent un large espace de temps pour que les apprenantes et apprenants puissent être actifs dans l'utilisation de la langue cible dans le cours. Ils leur permettent (et les y aident) d'utiliser activement la langue cible dans le cours aussi bien sur le plan de la réception (écouter, lire) que de la production et de l'interaction (parler, écrire), dans des tâches de communication qui sont intégrées dans des scénarios liés à leur vie quotidienne.

Les formatrices et formateurs adoptent un enseignement différencié. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions individuelles et des objectifs d'apprentissage diversifiés des apprenantes et apprenants.

Standard D5b : Davantage d'importance est accordée à l'apprentissage du lexique plutôt qu'aux explications de grammaire ; ces dernières facilitent l'utilisation directe des moyens langagiers communicatifs appris pour les apprenantes et apprenants.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Dans le cadre des étapes et des tâches communicatives traitées d'un scénario, les formatrices et formateurs mettent l'accent sur l'apprentissage du lexique. Ils accordent de l'importance à l'acquisition, à l'appropriation et à la réactivation des moyens langagiers comme les éléments d'un dialogue, des blocs de texte, des unités composées de plusieurs mots (« chunks ») ou des mots isolés.

Les formatrices et formateurs donnent des explications de grammaire de manière ciblée sur des formes linguistiques nécessaires et utiles pour la maîtrise des étapes et des tâches communicatives d'un scénario.

D5c : Les apprenantes et apprenants utilisent des stratégies utiles pour la maîtrise de situations communicatives.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Phases d'exercice adéquates (du point de vue temporel) et judicieusement intégrées dans le scénario**

Les phases d'exercice offrent un espace de temps suffisant pour s'approprier efficacement les ressources linguistiques et non linguistiques et s'exercer.

- **Diversité méthodologique**

Différentes méthodes adaptées aux conditions et aux objectifs des apprenantes et apprenants sont utilisées pour l'exercice des moyens langagiers de communication.

- **Développement de compétences linguistiques et non linguistiques importantes pour la vie de tous les jours et adaptées à la situation**

Si cela est important pour maîtriser des situations communicatives du quotidien, des compétences non linguistiques (TIC et mathématiques courantes) sont développées en plus des compétences linguistiques.

- **Développement, conservation et exercice des ressources lexicales**

Lors de l'élaboration des ressources linguistiques, l'accent est mis sur le vocabulaire et les unités composées de plusieurs mots (« chunks »), qui peuvent être utilisés pour maîtriser des situations communicatives ; les ressources grammaticales éventuelles ont un lien avec le scénario et les actions visées (individuellement).

- **Enseignement différencié**

Les activités différenciées tiennent compte des conditions et objectifs individuels spécifiques.

- **Transmission, acquisition et application de stratégies de communication, d'interaction et de compensation**

Les actions visées tiennent compte du fait que pour bien maîtriser une situation de communication, il faut avoir des compétences stratégiques, en plus des ressources linguistiques.

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documents qui montrent comment l'utilisation des moyens langagiers de communication à des fins d'exercice est intégrée dans le scénario et ajustée aux actions visées (individuellement)
- Documents qui montrent dans quelle mesure les résultats des phases d'exercice contribuent à la réalisation des objectifs d'apprentissage (individuels)
- Exemples concrets d'élaboration des ressources lexicales (par les apprenantes et apprenants eux-mêmes)
- Documents qui montrent le rôle éventuel joué par les phénomènes grammaticaux et la justesse de la langue dans le contexte du traitement (individuel) d'un scénario
- Documentations de tâches différenciées, qui servent à s'exercer à utiliser des moyens langagiers de communication basés sur des scénarios et importants dans une situation donnée, et dans la mesure du possible aussi, documents qui montrent leurs différents résultats

- Documents qui montrent comment les apprenantes et apprenants sont incités à appliquer différentes stratégies de communication, d'interaction et de compensation, et comment ils les utilisent
- Etc.

Standard D6 : interculturelité/ transculturelité

De quoi s'agit-il ?

Les apprenantes et apprenants acquièrent l'aptitude à mettre des mots sur des expériences liées à leurs parcours et leur vie quotidienne. Ils sont invités à mettre leurs expériences en relation avec leur propre identité culturelle, avec les règles et normes pertinentes ou avec les perceptions des rôles. Ils acquièrent l'aptitude de réfléchir à leurs propres expériences, p. ex. en échangeant avec les autres.

D6 : L'enseignement est orienté vers l'interculturelité et la transculturelité.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs soutiennent les apprenantes et apprenants dans le développement d'une sensibilité socioculturelle utile à la capacité d'action linguistico-communicative dans la vie quotidienne sociale.

Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants de mettre des mots, de partager et de mener une réflexion autour de leurs connaissances, expériences, attitudes et opinions qu'ils ont acquises dans leur parcours et leur environnement.

Les formatrices et formateurs promeuvent les compétences inter- et transculturelles des apprenantes et apprenants à travers des activités appropriées.

Les formatrices et formateurs offrent un espace d'échange d'idées sur les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- **Échanges sur la différence de perception des phénomènes socioculturels, sur les expériences et différences socioculturelles**

Le fait de mettre des mots sur les expériences socioculturelles est encouragé en vue de réfléchir à celles-ci et de développer une sensibilité socioculturelle adaptée à la situation.

- **Intégration de la langue première dans le processus d'apprentissage**

La langue première est considérée comme une ressource pour développer la compétence actionnelle dans la langue cible.

- **Ouverture d'esprit face aux positions différentes et controversées**

Les différences sont accueillies favorablement et utilisées comme ressource pour la différenciation de la sensibilité socioculturelle dans le processus d'apprentissage.

- **Échanges/discussions au sujet des différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et des perceptions des rôles qui en découlent**

L'examen différencié, et parfois aussi controversé, des différentes conceptions de l'apprentissage et des attentes qui en découlent à l'égard des apprenantes et apprenants ainsi que des formatrices et formateurs est rendu possible. Il est utilisé pour concevoir le processus d'apprentissage.

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documents qui montrent comment les échanges interculturels et transculturels sont stimulés puis utilisés pour la réalisation du scénario
- Documents qui montrent comment l'expérience de vie des apprenantes et apprenants est utilisée comme ressource pour réaliser le scénario
- Tâches qui permettent de recourir à la langue première et documents qui montrent son utilisation et les résultats obtenus
- Documents qui montrent comment les échanges et la réflexion sur les différentes conceptions de l'apprentissage et perceptions des rôles sont stimulées
- Documents qui montrent l'impact des échanges sur les différentes conceptions de l'apprentissage et des rôles sur la réalisation du scénario
- Etc.

4. Standards organisationnels (O)

Afin que l'approche fide puisse être mise en place dans une offre de cours sur le plan didactique, des conditions cadres fiables sont requises : ressources, soutien, évaluation.

La formulation de ces exigences tient compte des circonstances spécifiques et des conditions de mise en œuvre des différents prestataires de cours.

Des standards s'appliquent pour les domaines suivants :

- analyse des besoins
- développement de l'offre
- information avant le placement dans l'offre de cours
- qualification des collaboratrices et collaborateurs
- environnement de travail
- infrastructure et environnement d'apprentissage
- amélioration et communication de la qualité de l'offre

Les pages suivantes donnent un aperçu général de la manière dont ces standards se présentent en pratique et dont leur mise en œuvre peut être justifiée.

Pour chaque standard, les parties suivantes sont proposées :

- présentation succincte de sa **signification** (de quoi s'agit-il ?) ;
 - **standard**, autrement dit la formulation du standard (cf. [Principes et standards](#)) ;
 - **spécification**, autrement dit la formulation de différentes composantes didactiques qui sont concernées par la mise en œuvre du standard (cf. [Principes et standards](#)) ;
 - **indicateurs**, autrement dit caractéristiques qui rendent sa mise en œuvre reconnaissable ;
 - **éléments de preuve et documentation**, autrement dit mentions de documents que les prestataires de cours peuvent fournir pour attester de la mise en œuvre du standard.
- Bien entendu, il ne faut pas remettre systématiquement tous les documents cités. La liste sert à donner des idées.

Standard O1 : analyse des besoins

De quoi s'agit-il ?

Il y a un lien clair entre l'offre de cours et les besoins régionaux en matière d'encouragement linguistique. Ce besoin a été et est évalué de façon systématique.

O1 : Un processus d'analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes est en cours dans le cadre des ressources disponibles.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

L'analyse porte sur

- les besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique pertinentes pour l'intégration
 - le public cible à atteindre au niveau local ou régional
 - les participantes et participants potentiels aux cours escomptés
-

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Méthode d'analyse identifiable/démonstrable
 - Résultats concrets de l'analyse
 - Positionnement de l'offre par rapport à d'autres offres régionales
-

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation de la procédure adoptée pour analyser les besoins (questionnaires, critères d'évaluation, sources, ...)
 - Documentation des résultats de l'analyse des besoins
 - Présentation du paysage régional des offres (listes, diagrammes, etc.)
 - Etc.
-

Standard O2 : développement de l'offre

De quoi s'agit-il ?

Le concept de l'offre présente les coopérations pertinentes et est conforme aux recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».

Le standard se subdivise en deux sous-standards (O2a/O2b).

O2a : L'offre de cours de langue est développée sur la base de l'analyse des besoins en collaboration avec les acteurs concernés.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Sont impliqués dans le développement de l'offre :

- les instances mandantes
- le réseau des prestataires de cours régionaux

O2b : Le concept de l'offre se base sur le plan de la didactique sur les standards D du présent concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ».

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les recommandations du Curriculum-cadre sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la constitution des groupes ainsi que les objectifs et les contenus des cours de langues secondes destinés aux personnes migrantes adultes.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Partenariats de coopération compréhensibles
- Évaluation des résultats de l'analyse des besoins par rapport au développement de l'offre de cours
- Développement plausible de l'offre de cours
- Prise en compte du Curriculum-cadre et des standards D du Concept qualité fide

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Commentaires sur la présentation du paysage régional des offres de cours: partenariats de coopération, concurrence, etc.
- Documentation des résultats de l'analyse des besoins importants pour le développement de l'offre de cours et explications correspondantes
- Documentation des mesures de développement mises en œuvre ou planifiées (et calendrier correspondant)
- Concept de l'offre de cours
- Etc.

Standard O3 : information avant le placement dans le cours

De quoi s'agit-il ?

Le concept de l'offre et sa mise en application garantissent que des informations pertinentes sont recueillies lors des interactions avec les personnes intéressées. Ces informations sont prises en considération lors du placement dans un cours et peuvent éventuellement être mises à la disposition des formatrices et formateurs. Inversement, la garantie est en outre apportée que les personnes intéressées disposent d'informations actuelles sur le cours qui leur sont utiles.

Le standard se subdivise en trois sous-standards (O3a/O3b/O3c).

O3a : Un entretien ou une procédure de placement permet d'obtenir des informations sur les besoins et les objectifs individuels ainsi que sur les ressources des participantes et participants.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

La procédure permet d'identifier les ressources suivantes des participantes et participants :

- le degré d'alphabétisation
- les ressources linguistiques (langue première, éventuellement plurilinguisme)
- le bagage scolaire et le parcours professionnel

O3b : L'entretien ou la procédure de placement permet d'obtenir une estimation des compétences individuelles des participantes et participants dans l'utilisation de la langue orale et écrite.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

L'estimation permet de connaître le niveau des compétences linguistiques cibles à l'oral et à l'écrit en référence aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR.

O3c : Les participantes et participants reçoivent en temps utile les informations les plus importantes pour le cours.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les informations comprennent entre autres des indications sur le format du cours, sur les horaires, le lieu, éventuellement la méthodologie et le matériel à apporter.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Détermination des besoins et objectifs individuels des personnes intéressées
- Vérification des différentes compétences linguistiques
- Évaluation des compétences des personnes intéressées
- Information compréhensible sur la particularité des cours fide pour les personnes intéressées
- Informations actualisées sur l'offre de cours

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation de la procédure de placement (outils, p. ex. « Placement dans un cours », démarches)
- Documentation des résultats de la procédure de placement (profils de compétences et de ressources des apprenantes et apprenants, relevés, formulaires, procès-verbaux, etc.)
- Documentation contenant des informations actualisées pour les personnes intéressées : dépliant, site Internet, invitations, etc.
- Etc.

Standard O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs

De quoi s'agit-il ?

La qualification actuelle et la qualification prévue des personnes responsables du déroulement des cours contenus dans l'offre reflètent les compétences fide et sont conformes aux directives formelles. Le prestataire de cours encourage le développement de ces compétences.

Le standard se subdivise en deux sous-standards (O4a/O4b).

O4a : Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent d'une qualification et de compétences nécessaires à la mise en œuvre didactique et méthodologique de l'approche fide.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent de compétences avérées dans les domaines suivants :

- formation d'adultes
- didactique des langues étrangères et secondes
- migration et interculturalité
- enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide

Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » n'est pas une condition préalable pour engager la procédure d'obtention du label fide, mais les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de l'obtenir le plus rapidement possible.

O4b : La formation initiale et continue des collaboratrices et collaborateurs est soutenue et encouragée.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

L'attestation des compétences susmentionnées et la formation continue sont planifiées dans un plan de développement du personnel.

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Certificat « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration »
- Date prévue d'obtention du certificat
- Feedback régulier aux formatrices et formateurs
- Suivi du feedback aux formatrices et formateurs

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Curriculum vitae
- Certificats, attestations de modules, autres justificatifs de formation continue pertinents
- Plan de développement du personnel pertinent pour fide
- Documentation des formations continues internes suivies et prévues
- Formulaire pour les visites de cours et les visites entre pairs
- Documentation des feedbacks concrets sur les visites de cours et les visites entre pairs
- Etc.

Standard O5 : environnement de travail

De quoi s'agit-il ?

La mise en œuvre des standards et des principes fide exige des ressources, dont la disponibilité et l'utilisation judicieuse sont conformes aux exigences. Ces dernières sont communiquées en toute transparence à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ou des personnes concernées ou assumant des responsabilités conjointes.

Le standard se subdivise en deux sous-standards (O5a/O5b).

O5a : La planification des ressources temporelles, financières, matérielles et humaines permet aux acteurs impliqués de satisfaire aux standards de qualité fide dans le cadre de leurs responsabilités.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les responsables andragogiques, les responsables de produits et de secteur et les directions créent des conditions cadres qui aident les formatrices et formateurs à prendre conscience de leurs tâches et à les mettre en œuvre.

Grâce à une bonne gestion de la qualité, ils garantissent la mise en œuvre des standards de qualité fide.

O5b : Il existe des documents qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître et d'assumer leurs tâches, leurs responsabilités et leurs compétences.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les documents correspondants sont, par exemple :

- des descriptions de poste ;
 - des descriptions de fonction avec des indications sur les tâches, les responsabilités et les compétences requises.
-

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Attribution des ressources
 - Soutien des formatrices et formateurs dans la gestion des questions et préoccupations pertinentes dans l'approche fide
 - Documents actualisés (p. ex. descriptifs de postes, descriptifs de processus de communication) ayant un lien clair avec la mise en œuvre des principes et des standards fide
-

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation des formations continues internes suivies et prévues
- Documentation des outils / mesures de soutien internes et dispositifs / occasions d'échanges
- Documentation des ressources éventuelles pour une formation continue externe
- Descriptifs de postes actualisés et pertinentes, check-lists, descriptions de processus, « charte du cours », etc.

Standard O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage

De quoi s'agit-il ?

Les conditions cadres matérielles sont garanties pour la mise en œuvre des standards et des principes fide, et les conditions cadres techniques requises sont clarifiées en conséquence pour les offres en ligne ou hybrides.

Le standard se subdivise en deux sous-standards (O6a/O6b).

O6a : Infrastructure et salles

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Il est nécessaire que l'infrastructure existante sur tous les sites permette différents types de visualisations, des changements de formes sociales et une atmosphère d'apprentissage appropriée au sens des standards D fide.

O6b : Offres de cours en ligne ou hybrides

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Dans le cas d'offres (partiellement) en ligne ou hybrides, il existe des concepts cohérents qui définissent :

1. les parties des cours qui sont synchrones/asynchrones, en ligne/hybrides/en présentiel
2. l'organisation de la salle de classe virtuelle
3. comment l'accès des apprenantes et apprenants à la classe virtuelle et au matériel d'apprentissage est organisé et garanti (également en ce qui concerne la protection des données)
4. si nécessaire, comment les apprenantes et apprenants sont initiés à l'utilisation des outils techniques
5. comment l'accompagnement individuel et le soutien (y compris le soutien technique) des apprenantes et apprenants et des formatrices et formateurs sont assurés, également dans les formats en ligne ou hybrides
6. comment les standards D peuvent être mis en œuvre dans des formats en ligne ou hybrides

Indicateurs : à quoi peut-on reconnaître la mise en œuvre du standard ?

- Mise en œuvre effective de l'enseignement
- Taille, situation et équipement des salles, protection contre les intrusions
- Vérification systématique de l'infrastructure et des salles
- Concept complet, actuel et compréhensible pour les offres en ligne/hybrides

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation présentant des situations de cours (p. ex. photos)
- Plans des salles / concept de salles
- Check-lists de vérification de l'infrastructure et des salles
- Concept pour les formats en ligne ou hybrides
- Etc.

Standard O7 : amélioration et communication de la qualité de l'offre

De quoi s'agit-il ?

La qualité de l'offre fait l'objet d'une analyse et d'un développement systématiques de la qualité. Les résultats des évaluations correspondantes sont documentés, tout comme les améliorations visées et celles réalisées.

Le standard se subdivise en trois sous-standards (O7a/O7b/O7c).

O7a : L'institution possède des outils appropriés qui lui permettent d'analyser systématiquement la qualité de l'offre et, si besoin est, de l'améliorer.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

Les instruments appropriés sont ceux qui analysent les forces et les faiblesses et qui permettent de déterminer les possibilités de développement ainsi que des mesures préventives.

O7b : L'efficacité de l'offre est évaluée et constamment améliorée ; l'institution documente aussi bien la procédure que les aspects visés de l'évaluation et les résultats en découlant.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

L'évaluation tient compte entre autres des aspects suivants :

- les retours des formatrices et formateurs
- les résultats de l'apprentissage évaluable ou la satisfaction des participantes et participants
- la satisfaction des instances mandantes

Elle garantit ainsi que les offres d'encouragement linguistiques correspondent aux exigences et besoins suivants :

- les besoins du public cible
- les besoins des instances mandantes
- les standards de qualité fide
- les exigences de l'institution

O7c : L'institution communique les résultats de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'offre à l'interne et à l'externe et les exploite pour une optimisation constante de l'offre.

Spécification : qu'est-ce que cela signifie ?

L'institution définit des moyens appropriés pour la communication des résultats de l'évaluation. Les moyens langagiers de communication correspondent aux exigences des instances mandantes. Ils permettent à celles-ci de rédiger leurs rapports et leur fournissent une base pour prendre des décisions par rapport à l'orientation du dispositif d'encouragement linguistique au niveau régional.

Indicateurs : à quoi la mise en œuvre du standard est-elle reconnaissable ?

- Procédures d'évaluation compréhensibles
 - Instruments et procédures d'évaluation basés sur des critères se rapportant à l'approche fide
 - Documentation des mesures mises en œuvre jusqu'à présent et des mesures planifiées, y compris des effets obtenus ou visés
-

Éléments de preuve et documentation : comment est-il possible d'attester de la mise en œuvre du standard ?

- Documentation des procédures d'évaluation appliquées, p. ex. des critères, instruments, descriptifs de processus, etc.
- Documentation des résultats de l'évaluation, p. ex. relevés, statistiques, modèles, rapports, etc.
- Documentation des mesures mises en œuvre et planifiées, si possible avec des dates précises, p. ex. mesures de qualification fide et formations continues pour les formatrices et formateurs / les responsables andragogiques / la direction, adaptations des infrastructures, processus internes, documents de base (p. ex. concept) et documents sur les processus (p. ex. formulaires), distribution des ressources, etc.
- Documentation des effets obtenus grâce aux mesures mises en œuvre
- Etc.